



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
24.09.2008 Bulletin 2008/39

(51) Int Cl.:
H01L 31/0224 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **08151943.1**

(22) Date de dépôt: **26.02.2008**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA MK RS

(72) Inventeurs:
• **Quercia, Victorio**
1586 Vallamand (CH)
• **Grandjean, André**
2088 Cressier (CH)
• **Kayal, Abdul-Hamid**
2000 Neuchâtel (CH)

(30) Priorité: **21.03.2007 CH 4512007**

(71) Demandeur: **EM Microelectronic-Marin SA**
2074 Marin (CH)

(74) Mandataire: **Couillard, Yann Luc Raymond et al**
ICB Ingénieurs Conseils en Brevets
Rue des Sors 7
2074 Marin (CH)

(54) **Circuit intégré photorécepteur, et composant optoélectronique comprenant le circuit intégré photorécepteur**

(57) Le circuit intégré photorécepteur comprend une région photosensible (1 a) pour capter de la lumière et une région à unité de traitement (1 b) pour traiter les signaux fournis par la région photosensible. Ce circuit photorécepteur comprend des plages de contact électrique (2) qui sont agencées de manière symétrique uniquement du côté de la région à unité de traitement (1b), qui est juxtaposée à la région photosensible (1 a). Le circuit intégré photorécepteur est monté sur une première portion (10a) d'un substrat flexible (10). Les plages de

contact (2) du circuit intégré photorécepteur sont électriquement connectées à des plages de connexion électrique (12) du circuit imprimé du substrat flexible. Une seconde portion (10b) du substrat flexible (10) porte des bornes de connexion électrique (11), qui sont reliées aux plages de connexion (12) à l'aide de pistes conductrices (13), disposées en partie sur une portion de liaison (10c) entre les première et seconde portions (10a, 10b). Une ouverture traversante (14) dans la première portion (10a) peut être prévue en regard uniquement de la région photosensible (1a) du circuit photorécepteur.

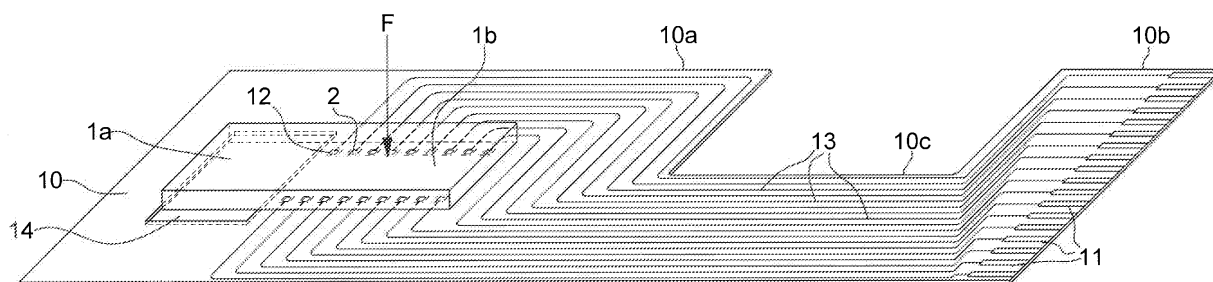


Fig. 3

Description

[0001] L'invention concerne un circuit intégré photorécepteur, qui comprend une région photosensible pour capter de la lumière et une région à unité de traitement pour traiter les signaux fournis par la région photosensible.

[0002] L'invention concerne également un composant optoélectronique, qui comprend le circuit intégré photorécepteur.

[0003] Un circuit intégré photorécepteur peut être réalisé généralement dans un substrat semi-conducteur en silicium. La région photosensible du circuit photorécepteur peut comprendre une matrice d'éléments photosensibles, tels que des photodiodes, ou une configuration particulière de plusieurs éléments photosensibles adjacents. L'unité de traitement du circuit photorécepteur permet de traiter les signaux fournis par les éléments de la région photosensible en tenant compte de la quantité de lumière captée par chaque élément photosensible.

[0004] Habituellement pour la réalisation d'un circuit photorécepteur, la région photosensible peut être entourée par des portions de la région à unité de traitement. Avec une telle répartition des deux régions du circuit photorécepteur, les plages de contact électrique dudit circuit photorécepteur sont généralement réparties tout autour de la région photosensible par exemple de manière uniforme, ce qui conduit à une perte de place. Cet agencement des plages de contact peut être prévu également en fonction d'une connexion électrique à des plages de connexion correspondantes d'un support traditionnel sur lequel le circuit photorécepteur peut être monté.

[0005] Certaines plages de contact du circuit photorécepteur monté sur le support ou une grille de connexion, sont reliées chacune par un fil métallique à une plage de connexion correspondante du support ou de la grille de connexion. Une fois la connexion électrique établie des plages de contact utilisées du circuit photorécepteur, une opération d'encapsulation permet de recouvrir au moins la région à unité de traitement, qui pourra être à l'abri de la lumière. Un passage de lumière est laissé par contre au-dessus de la région photosensible.

[0006] Dans la réalisation de circuits intégrés photorécepteurs de l'art antérieur comme indiqué ci-devant, aucune précaution n'est prise concernant l'emplacement des plages de contact et des régions du circuit photorécepteur pour permettre de réduire la taille dudit circuit. L'emplacement des plages de contact est en général prévu pour faciliter le montage sur un support ou une grille pour l'obtention d'un module ou composant optoélectronique traditionnel de dimension bien définie. Un tel module ou composant optoélectronique traditionnel peut prendre la forme par exemple d'un composant du type DIL ou SOIC. De ce fait, il n'est pas prévu d'optimiser la réalisation d'un circuit photorécepteur de manière à répondre aux exigences actuelles de réduction de taille de tout composant optoélectronique réalisé, ce qui est un inconvénient.

[0007] L'invention a donc pour but de fournir un circuit intégré photorécepteur, pour pallier tout inconvénient de l'art antérieur cité ci-devant, ayant un agencement particulier des différents éléments permettant notamment de réduire la taille du circuit photorécepteur réalisé et symétriser ou équilibrer certaines parties dudit circuit.

[0008] A cet effet, l'invention concerne un circuit intégré photorécepteur, qui comprend les caractéristiques mentionnées dans la revendication indépendante 1.

[0009] Des formes d'exécution spécifiques du circuit intégré photorécepteur sont définies dans les revendications dépendantes 2 à 6.

[0010] Un avantage d'un tel circuit intégré photorécepteur selon l'invention réside dans le fait que les plages de contact de tout le circuit sont disposées uniquement dans la région à unité de traitement en laissant libre la région photosensible. La région photosensible est juxtaposée à un côté de la région à unité de traitement pour définir deux régions distinctes dans un même substrat semi-conducteur, tel qu'en silicium.

[0011] Avantagusement, les plages de contact sont réparties de manière symétrique dans la région à unité de traitement par exemple selon deux rangées en périphérie disposées dans le sens de la longueur des deux régions juxtaposées. Un nombre égal de plages de contact à relier électriquement, qui sont régulièrement ou symétriquement espacées l'une de l'autre, peut être prévu dans chaque rangée.

[0012] Avantagusement, des bosses métalliques sont réalisées sur les plages de contact pour dépasser d'une couche de passivation du circuit intégré photorécepteur. Ces bosses métalliques, qui sont réparties de manière symétrique dans la région à unité de traitement, sont prévues pour être connectées directement sur des plages de connexion correspondantes d'un support ou substrat à circuit imprimé par une technique dénommée "flip chip" en terminologie anglaise. Pour ce faire, les plages de connexion du substrat ont un même arrangement et positionnement que les bosses métalliques. Grâce à cet agencement de bosses métalliques dans la région à unité de traitement, une force de montage du circuit sur le substrat n'est appliquée qu'au dos de la région à unité de traitement en laissant la région photosensible libre sans contraintes mécaniques de montage. La pression de contact due à la force de montage du circuit avec les bosses métalliques sur le substrat est ainsi répartie de manière adéquate ou d'une façon équilibrée. Un assemblage fiable est ainsi réalisé tout en laissant la partie photosensible du circuit intégré flottante.

[0013] L'invention a également pour but de fournir un composant optoélectronique, qui comprend un circuit intégré photorécepteur à taille réduite et à certaines parties symétrisées.

[0014] A cet effet, l'invention concerne un composant optoélectronique, qui comprend les caractéristiques mentionnées dans la revendication indépendante 7.

[0015] Des formes d'exécution spécifiques du composant optoélectronique sont définies dans les revendica-

tions dépendantes 8 et 9.

[0016] Un avantage du composant optoélectronique selon l'invention réside dans le fait qu'il comprend des plages de connexion sur un substrat à circuit imprimé pour une connexion à des plages de contact du circuit intégré photorécepteur disposées en regard de la région à unité de traitement dudit circuit. Ceci permet lors d'une opération de connexion électrique des plages de contact du circuit aux plages de connexion du substrat d'éviter tout contact mécanique avec la région photosensible laissée libre pour la protéger.

[0017] Avantageusement, le substrat du composant optoélectronique est un substrat flexible. Ce substrat flexible comprend une première portion sur laquelle est monté le circuit intégré photorécepteur, une seconde portion portant des bornes de connexion électrique du composant, et une troisième portion de liaison entre les première et seconde portions. Cette troisième portion porte des pistes conductrices reliant les bornes de connexion de la seconde portion aux plages de connexion de la première portion du substrat flexible.

[0018] Avantageusement, dans le cas où le circuit intégré photorécepteur comprend des bosses métalliques, la première portion du substrat flexible comprend des plages de connexion ayant un même arrangement et positionnement que les bosses métalliques. De cette façon, le circuit intégré photorécepteur peut être monté sur cette première portion par une technique dénommée "flip chip" en terminologie anglaise à l'aide d'une force appliquée uniquement au dos de la région à unité de traitement. Ceci permet grâce à l'agencement des bosses métalliques du circuit et de la première portion du substrat d'assurer un assemblage fiable du circuit sur le substrat.

[0019] Une ouverture traversante peut être ainsi prévue dans la première portion du substrat en regard uniquement de la région photosensible pour lui permettre de capter librement de la lumière. De préférence, uniquement la région à unité de traitement peut être encapsulée dans une résine ou sous un couvercle isolant électriquement et opaque à la lumière pour mettre cette région à l'abri de la lumière.

[0020] Les buts, avantages et caractéristiques du circuit intégré photorécepteur, ainsi que du composant optoélectronique le comprenant apparaîtront mieux dans la description suivante de formes d'exécution non limitatives illustrées par les dessins sur lesquels :

les figures 1a, 1b et 1c représentent une vue simplifiée tridimensionnelle de trois formes d'exécution du circuit intégré photorécepteur selon l'invention, la figure 2 représente une vue en coupe partielle verticale d'une partie de la région à unité de traitement du circuit intégré photorécepteur selon l'invention, la figure 3 représente une vue simplifiée tridimensionnelle d'une première forme d'exécution du composant optoélectronique selon l'invention, et la figure 4 représente une vue simplifiée tridimen-

sionnelle d'une seconde forme d'exécution du composant optoélectronique selon l'invention.

[0021] Dans la description suivante, toutes les parties du circuit intégré photorécepteur ou du composant optoélectronique qui sont bien connues d'un homme du métier dans ce domaine technique ne sont relatées que de manière simplifiée.

[0022] Aux figures 1a, 1b et 1c, le circuit intégré photorécepteur 1 est réalisé dans un substrat semi-conducteur, tel qu'un substrat en silicium. Il comprend notamment une région photosensible 1a, qui comprend plusieurs éléments photosensibles non représentés, tels que des photodiodes, et une région à unité de traitement 1 b pour traiter les signaux électriques fournis par les éléments de la région photosensible. La région photosensible 1a est directement juxtaposée à un côté de la région à unité de traitement 1 b comme montré par les traits interrompus aux figures 1 a, 1 b et 1 c. De préférence, la surface de cette région photosensible 1 a peut être la moitié de la surface de la région à unité de traitement 1 b.

[0023] La région à unité de traitement 1 b comprend toutes les plages de contact 2, 2' du circuit photorécepteur selon l'invention, qui peuvent être reliées électriquement vers l'extérieur. Ces plages de contact peuvent être réparties de manière symétrique dans la région à unité de traitement. Les plages de contact 2 sont par exemple réparties selon deux rangées 3a et 3b en périphérie de deux côtés opposés de la région à unité de traitement 1 b dans le sens de la longueur des deux régions juxtaposées. Dans la figure 1 c, il peut être prévu également des plages de contact 2' disposées en périphérie sur un côté de la région à unité de traitement, opposé au côté de liaison des deux régions. Bien entendu, toutes les plages de contact 2 et 2' sont réparties de manière symétrique par rapport à une ligne médiane dans le sens de la longueur du circuit intégré photorécepteur.

[0024] Le nombre de plages de contact 2 de chaque rangée est de préférence égal. Les plages de contact 2 de chaque rangée peuvent être régulièrement espacées sur toute la longueur de la région à unité de traitement 1 b comme montré à la figure 1a. Il peut être prévu par exemple 18 plages de contact dont 9 plages de contact 2 par rangée 3a, 3b. La largeur de chaque plage de contact peut être de 100 μm , alors que l'espace entre chaque plage d'une même rangée peut être de 200 μm .

[0025] Bien entendu, d'autres configurations ou agencements desdites plages de contact peuvent être prévus dans la région à unité de traitement pour autant qu'elles soient réparties de manière symétrique dans ladite région 1 b. Elles peuvent par exemple être groupées par paquets régulièrement espacés de chaque côté opposé de la région à unité de traitement comme montré à la figure 1 b. Elles peuvent aussi être agencées en décalage l'une de l'autre sur les deux côtés de la région à unité de traitement 1 b. Cette symétrie de l'agencement des plages peut être nécessaire pour assurer un assemblage

fiable du circuit photorécepteur sur un support à circuit imprimé par une technique dénommée "flip chip" en terminologie anglaise.

[0026] A la figure 1 c, certaines plages de contact 2 sont réparties sur deux rangées 3a et 3b et groupées par paquets de deux plages de contact 2 par exemple, qui sont régulièrement espacés l'un de l'autre. D'autres plages de contact 2', par exemple deux plages de contact, peuvent être réparties sur le côté de la région à unité de traitement, opposé au côté de liaison des deux régions 1a et 1 b. Toutes les plages de contact 2, 2', montrées dans cette figure 1c, sont réparties symétriquement par rapport à une ligne médiane dans le sens de la longueur du circuit intégré photorécepteur.

[0027] Pour un montage par la technique "flip chip", le circuit intégré photorécepteur 1 peut comprendre des bosses métalliques 6 réalisées sur les plages de contact 2 comme montré en figure 2. Les plages de contact 2 sont réalisées de manière traditionnelle sur le substrat semi-conducteur 4. Des ouvertures dans la couche de passivation finale 5 déposée sur le substrat 4 sont prévues pour donner accès à chaque plage de contact 2 du circuit intégré photorécepteur 1. Les bosses métalliques 6 sont donc réalisées à travers les ouvertures de la couche de passivation 5 depuis chaque plage de contact 2 pour dépasser de la surface supérieure de ladite couche de passivation.

[0028] La figure 3 montre une vue tridimensionnelle d'une première forme d'exécution d'un composant optoélectronique. Ce composant optoélectronique comprend sur une première face d'un substrat 10, qui peut être de préférence flexible, un circuit intégré photorécepteur susceptible de capter de la lumière générée par exemple par une source de lumière non représentée. Le circuit photorécepteur comprend donc une région photosensible 1a et une région à unité de traitement 1 b selon la forme d'exécution décrite en référence à la figure 1 a par exemple.

[0029] Ce circuit photorécepteur est monté sur une première portion 10a du substrat flexible 10 par une technique "flip chip". Pour ce faire, des plages de contact 2 du circuit photorécepteur, qui comprennent des bosses métalliques comme montré à la figure 2, sont électriquement connectées sur des plages de connexion correspondantes 12 de la première portion du substrat 10. Les plages de connexion sont disposées selon un même arrangement et positionnement que les bosses métalliques de la région à unité de traitement 1 b du circuit selon deux rangées.

[0030] La connexion électrique entre les bosses métalliques et les plages de connexion du substrat 10 est effectuée par thermocompression ou à l'aide d'une colle anisotropique en appliquant une force F au dos de la région à unité de traitement 1 b du circuit photorécepteur. Grâce à l'agencement symétrique des plages de contact 2 avec les bosses métalliques du côté de la région à unité de traitement 1 b, la pression de contact due à la force F appliquée au dos du circuit photorécepteur est répartie

uniformément sans contraintes mécaniques du côté de la région photosensible 1a. Cette région photosensible est donc laissée libre comme flottante sur un côté de la région à unité de traitement.

[0031] Le substrat flexible 10 comprend en plus de la première portion, une seconde portion terminale 10b, qui porte des bornes de connexion électrique 11, et une portion de liaison 10c entre les première et seconde portions 10a et 10b. Le substrat flexible 10 est sous la forme d'une feuille flexible dont l'épaisseur peut être de l'ordre de 75 μm . Des pistes conductrices 13, disposées sur une face ou l'autre de chaque portion du substrat flexible 10, permettent de relier certaines plages de connexion 12 aux bornes de connexion 11. Une ouverture traversante 14 est également prévue dans la première portion 10a en regard uniquement de la région photosensible 1a du circuit photorécepteur, étant donné que ledit circuit est monté par la technique "flip chip" sur ledit substrat. L'ouverture 14 permet à la région photosensible de capter de la lumière directement d'une source de lumière ou par réflexion sur une surface de travail.

[0032] Une encapsulation non représentée d'au moins la région à unité de traitement 1 b peut être prévue pour abriter cette région de la lumière et pour rigidifier la première portion du substrat flexible, tout en laissant libre et sans contraintes mécaniques la région photosensible 1a. Ceci permet de réaliser un composant optoélectronique de petite dimension. De plus grâce au substrat flexible avec une portion de liaison 10c, cela permet un ajustement de la seconde portion 10b de connexion électrique du composant par rapport à la première portion 10a portant le circuit photorécepteur.

[0033] La figure 4 représente une vue tridimensionnelle d'une seconde forme d'exécution du composant optoélectronique. Ce composant optoélectronique comprend un circuit photorécepteur monté sur une première portion 10a d'un substrat flexible 10. Le circuit photorécepteur peut être de la forme d'exécution décrite en référence à la figure 1a par exemple. Ledit substrat comprend comme pour la première forme d'exécution, une seconde portion 10b, qui porte des bornes de connexion électrique 11, et une portion de liaison 10c entre les première et seconde portions. Le circuit photorécepteur comprend une région photosensible 1a et une région à unité de traitement 1 b.

[0034] A la différence de la première forme d'exécution, le dos du circuit photorécepteur est fixé sur une face de la première portion 10a du substrat flexible 10. La surface de réception de la région photosensible 1a est donc opposée à la face de fixation du circuit photorécepteur sur la première portion du substrat 10. De ce fait, il n'est pas prévu d'ouverture traversante dans cette première portion 10a.

[0035] La première portion 10a du substrat 10 comprend deux rangées de plages de connexion 12 disposées chacune de deux côtés opposés de la région à unité de traitement 1b uniquement. Ces plages de connexion 12 peuvent être arrangées de la même manière que les

plages de contact 2 de la région à unité de traitement 1 b. La connexion électrique des plages de contact 2 est effectuée dans cette seconde forme d'exécution par des fils métalliques 15, tels que des fils en aluminium, aux plages de connexion correspondantes 12 de la première portion 10a du substrat 10. Ces plages de connexion 12 sont reliées à des pistes conductrices 13, de préférence métalliques, qui sont disposées sur une face ou l'autre du substrat. Les pistes conductrices relient ainsi les plages de connexion 12 aux bornes de connexion 11 placées sur la seconde portion 10b du substrat.

[0036] Comme précédemment, il peut être envisagé de n'encapsuler que la région photosensible, soit par de la résine, soit par un couvercle isolant opaque non représenté. Ceci permet de laisser libre la région photosensible 1 a sans contraintes mécaniques durant tout le procédé de réalisation du composant optoélectronique.

[0037] Un tel composant optoélectronique peut être utilisé dans tout type d'instrument électronique, tel qu'une souris d'ordinateur à fonctionnement optique. Dans ce cas, la première portion du substrat avec le circuit photorécepteur et éventuellement encore un circuit source de lumière, qui sont protégés par un couvercle, est montée sur un bloc transparent à lentille fixé sur une ouverture du fond du boîtier de la souris. Les bornes de connexion de la seconde portion du substrat sont reliées directement à une carte mère distante du fond du boîtier à l'intérieur de la souris.

[0038] A partir de la description qui vient d'être faite, plusieurs variantes de réalisation du circuit intégré photorécepteur ou du composant optoélectronique peuvent être conçues par l'homme du métier sans sortir du cadre de l'invention définie par les revendications. Les plages de contact du circuit photorécepteur peuvent être agencées différemment, mais symétriquement dans la région à unité de traitement.

Revendications

1. Circuit intégré photorécepteur (1) comprenant une région photosensible (1 a) avec plusieurs éléments photosensibles adjacents pour capter de la lumière et une région à unité de traitement (1 b) pour traiter les signaux fournis par les éléments photosensibles de la région photosensible, des plages de contact électrique (2, 2') étant agencées uniquement du côté de la région à unité de traitement (1 b), qui est juxtaposée à la région photosensible (1 a), **caractérisé en ce que** les plages de contact sont agencées de manière symétrique dans la région à unité de traitement, et **en ce qu'**au moins certaines plages de contact (2) sont réparties sur deux rangées (3a, 3b) en périphérie de deux côtés opposés de la région à unité de traitement (1 b), disposées dans le sens de la longueur des deux régions juxtaposées.

2. Circuit intégré photorécepteur (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** toutes les plages de contact (2) sont réparties sur les deux rangées en nombre égal dans chaque rangée (3a, 3b).

3. Circuit intégré photorécepteur (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les plages de contact (2) de chaque rangée sont réparties uniformément et régulièrement espacées l'une de l'autre sur toute la longueur de chaque côté opposé de la région à unité de traitement (1 b).

4. Circuit intégré photorécepteur (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les plages de contact (2) de chaque rangée sont groupées pour définir des paquets de plages de contact, qui sont répartis uniformément et régulièrement espacés l'un de l'autre sur toute la longueur de chaque côté opposé de la région à unité de traitement (1b).

5. Circuit intégré photorécepteur (1) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** des premières plages de contact (2) réparties sur les deux rangées (3a et 3b) sont groupées par paquets de plages de contact, qui sont régulièrement espacés l'un de l'autre, et **en ce que** des secondes plages de contact (2') sont disposées sur un côté de la région à unité de traitement, opposé à un côté de liaison des deux régions (1a, 1 b), les premières et secondes plages de contact étant réparties symétriquement par rapport à une ligne médiane dans le sens de la longueur du circuit intégré photorécepteur.

6. Circuit intégré photorécepteur (1) selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** des bosses métalliques (6) sont réalisées au-dessus des plages de contact (2, 2') du circuit photorécepteur pour dépasser d'une couche de passivation (5) sur le substrat semi-conducteur (4) du circuit photorécepteur.

7. Composant optoélectronique comprenant un circuit intégré photorécepteur (1) selon l'une des revendications précédentes, le composant comprenant un substrat flexible (10) à circuit imprimé sur lequel est monté et électriquement connecté le circuit photorécepteur (1), **caractérisé en ce que** le circuit intégré photorécepteur comprend des bosses métalliques (6) sur les plages de contact (2, 2'), qui sont connectées, au moyen d'une force de montage du circuit sur le substrat appliquée uniquement au dos de la région à unité de traitement, à des plages de connexion électrique (12) d'une première portion (10a) du substrat (10) ayant un même arrangement et positionnement que les bosses métalliques (6) du circuit intégré photorécepteur.

8. Composant optoélectronique selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** le substrat flexible (10)

comprend une seconde portion (10b), qui porte des bornes de connexion électrique (11), et une portion de liaison (10c) entre les première et seconde portions (10a, 10b), des pistes conductrices (13), disposées sur une première face et/ou une seconde face de chaque portion du substrat flexible (10), permettant de relier certaines plages de connexion (12) aux bornes de connexion (11).

9. Composant optoélectronique selon la revendication 7, **caractérisé en ce qu'**une ouverture traversante (14) est prévue dans la première portion (10a) en regard uniquement de la région photosensible (1a) du circuit photorécepteur.

15

20

25

30

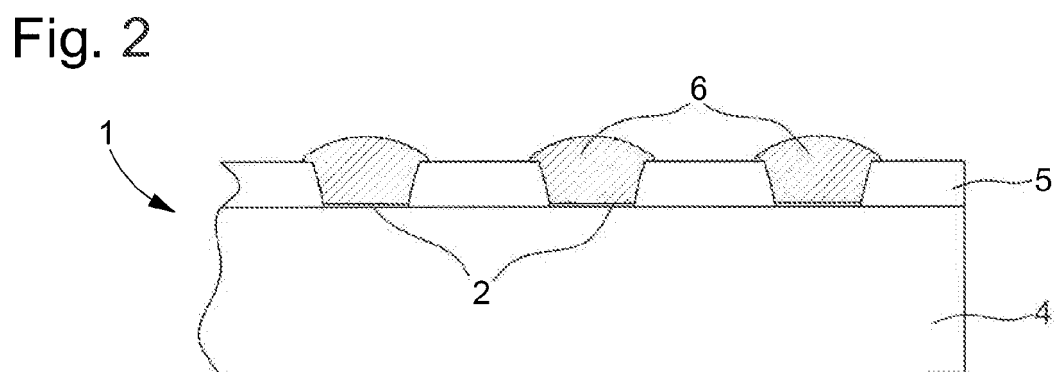
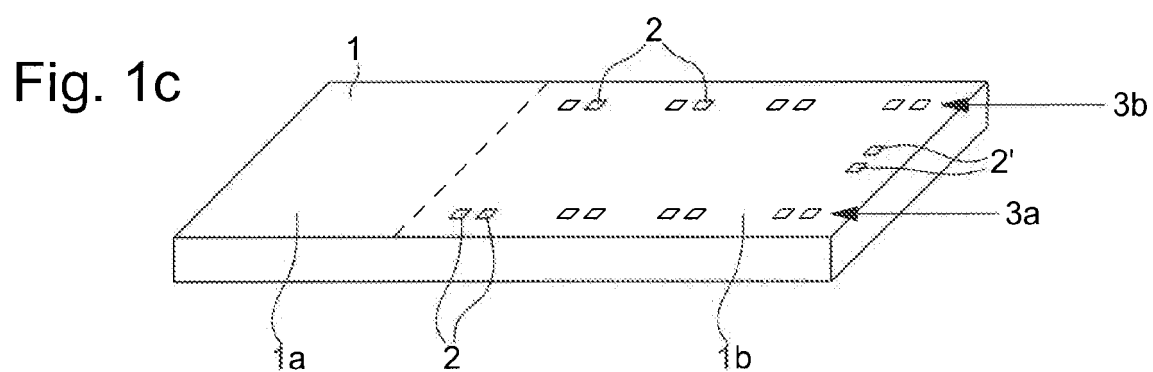
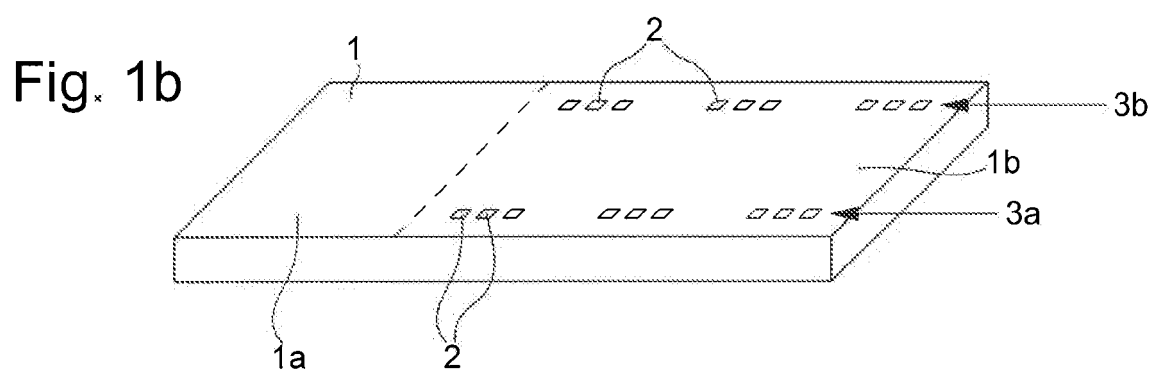
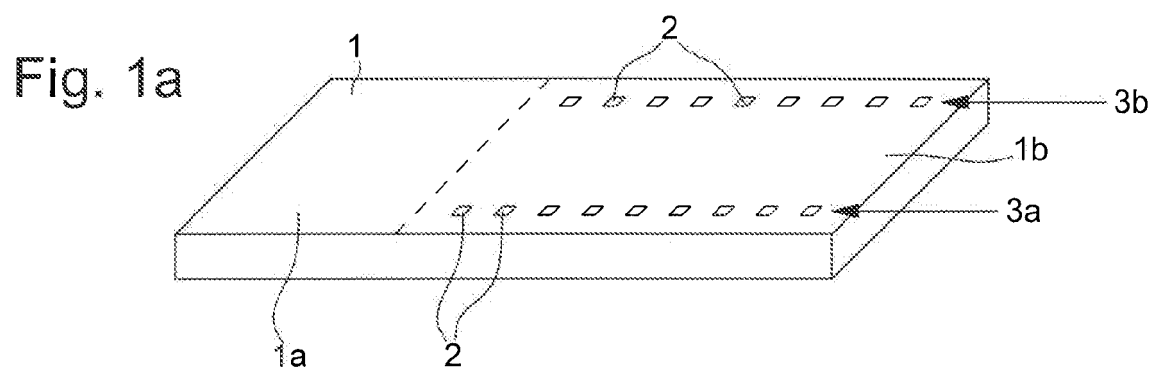
35

40

45

50

55



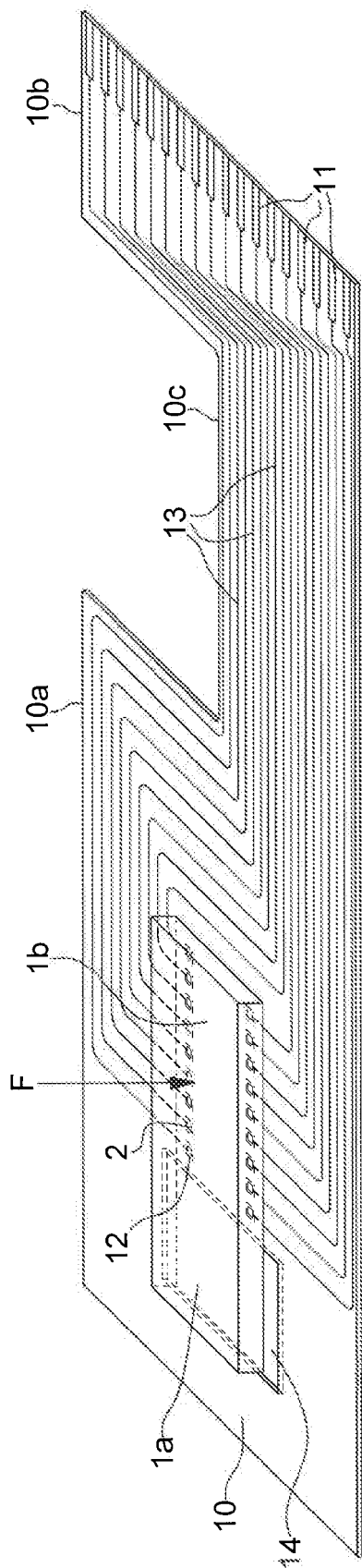


Fig. 3

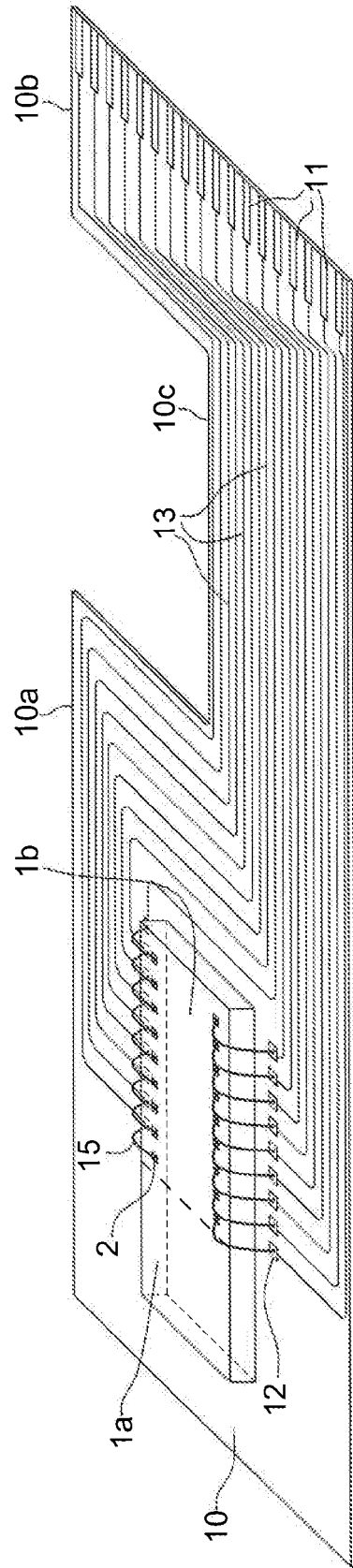


Fig. 4